
BULLETIN SOCIAL

DOCTRINE

L'ORGANISME SOCIAL

(Suite)

Adoptant le principe panthéiste d'une force latente et fatale qui gouverne le monde et le fait progresser, Savigny soutint que les institutions et les lois ne sont pas des créations libres et réfléchies de la volonté humaine, mais les fruits du temps et de l'histoire; qu'elles naissent, poussent et se développent sous l'action lente mais efficace de l'évolution naturelle. Il n'y avait qu'à appliquer à la société l'idée d'évolution pour conclure qu'elle est le produit spontané et fatal de la nature. C'est ce qui eut lieu. Déposée comme un germe dans les cerveaux allemands, l'idée poussa, grandit, se développa et s'élargit, tout en se modifiant sous l'influence de la philosophie hégélienne. Chez Hegel et ses disciples, la théorie de la société est une conséquence et un complément de leur théorie du monde; leur panthéisme politique est l'aboutissant logique de leur panthéisme naturaliste. De même que la nature est le résultat produit par le développement fatal de l'esprit universel ou de l'éternel *devenir* qui évolue sans cesse, de même la société ou l'État est le terme actuel de l'évolution qui préside au progrès de l'humanité comme elle préside au progrès de l'univers. L'État, selon Hegel, est l'esprit universel, absolu, le "terrestre divin" qui existe en soi et par soi, et se réalise dans les États successifs du monde oriental, du monde grec, du monde latin pour prendre conscience de lui-même dans le monde germanique. "Le monde se développe en quatre époques, dit Hegel; la dernière, la plus grande, sera l'époque allemande. Alors un seul peuple représentera l'Esprit; comb'è d'honneurs et de prospérité, il dominera sur les autres nations par l'irrésistible puissance de l'intelligence; en face de lui, les autres peuples ne conserveront plus aucun droit (1)". N'est-ce pas là, comme le dit Ahrens, "le pré-lude de la maxime que la force prime le droit, professée particu-

(1) Cité par CANTU, — *Histoire universelle*, édit. Didot, t. XX, p. 124.